FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 11 JUILLET 1861.

AURELIE.

DEUXIEME PARTIE.

AURELIE.

DEUXIEME PARTIE.

XV—(suite.)

Paul était encore à Chaufour il avait obtenu la permission de remonter avec la magnétiseuse de Belrive en même temps que son gendarme.

Car Aurélie restait toujours en prison.

Personne maintenant ne l'accusait plus formellement; mais la justice ne pouvait se convaincre de simples présomptions; il fallait que la nouvelle instruction de l'affaire, en constatant les coupables, démontrât complètement son innocence.

Or, le meurtrier de Nanette Lefèvre n'avait point été découvert.

Chaque soir, dans sa déposition, n'avait désigné que l'homme à barbe rouge. C'était encore ce paysan que le bleuet Paulmi prétendait avoir vu en compagnie de la défunte.

Les agents de police qui ne connaissaient pas d'autre signalement, s'obstinaient donc à la recherche d'un individu qu'il était impossible de trouver.

Et d'ailleurs les faits qui s'étaient produits devant les assises de Caen, ainsi que ceux qui avaient suivi, prouvaient simplement que Nanette et son infâme acolyte avaient participé à l'enlèvement de mademoiselle de Belrive; mais il n'en résultait pas que ce voyage n'ait été leur complice, car elle seule paraissait avoir un intérêt direct à ce crime. Quelques personnes même insinuaient à présent que Nanette Lefèvre et cet homme qui se cachait si habilement n'avaient agi qu'à son instigation.

Et d'ailleurs les faits qui s'étaient produits devant les assises de Caen, ainsi que ceux qui avaient suivi, prouvaient simplement que Nanette et son infâme acolyte avaient participé à l'enlèvement de mademoiselle de Belrive; mais il n'en résultait pas que ce voyage n'ait été leur complice, car elle seule paraissait avoir un intérêt direct à ce crime. Quelques personnes même insinuaient à présent que Nanette et cet homme qui se cachait si habilement n'avaient agi qu'à son instigation.

Paul, désolé de cet état de chosses, écrivit à son frère Raphael pour l'instruire des motifs qui retardaient peut-être indéfiniment la justification d'Aurélie.

Tous deux étaient convaincus que le véritable coupable était Vilmarque, mais ce n'était qu'une conjecture dans leur esprit, les preuves manquaient pour l'accuser hautement, car on ne trouvait au trace nulle part dans cette affaire, qui restait singulièrement obscure; par suite de la mort de Nanette et de la disparition de l'inconnu qu'elle avait eu pour complice.

Deux personnes seulaient en seules y jeter quelque lumière : c'étaient la bavarde de Grandchamp et sa nièce Cécile, car le hasard avait fait tomber dans leurs mains une lettre où le coupable était suffisamment indiqué; mais on lui donnait connaissance de cette lettre, elles avaient refusé de lui dire le nom de l'homme à qui elle était adressée, et lui avaient fait jurer sur l'honneur de ne pas abuser de leur confiance en révélant l'existence de cet écrit.

A la prière de Paul, qui partageait en conviction au sujet de Vilmarque, Raphaël résolut de tenter un dernier effort sur l'esprit de la baronne et de Cécile, qui continuaient de cacher chez leur parente, la comtesse de Ra flise.

Il les alla donc trouver et les mit au courant de tout ce qui était arrivé. Quand elles surent que Vilmarque avait tout combiné, non seulement pour laisser coucamner Aurélie pour le crime dont il était probablement coupable, mais encore pour pouvoir disposer de la fortune qui lui avait lié vie en la faisant évader de prison; quand elles connurent le nouveau forfait qu'on ne pouvait que lui imputer, enfin quand elles comprirent que le salut d'Aurélie était désormais dans leurs mains, l'affection qu'elles lui portaient et l'horreur que Vilmarque leur inspirait l'emportèrent définitivement sur la répugnance qu'elles avaient eue jusque là de compromettre gravement un homme dont l'honneur intéressait de si près leur famille.

Elles envoyèrent donc la lettre en question au parquet, où elles mêmes furent bientôt appelées à faire leur déposition.

Cécile, interrogée relativement au nom du destinataire, devenu illisible sur le dos de cette lettre, déclara qu'elle l'avait reçoupé d'écrire, et certifia sur la foi du serment que ce nom était celui de M. de Vilmarque.

Un mandat d'amener fut aussitôt lancé contre ce dernier, sous prévention d'avoir conseillé un meurtre commis sur le marquis de Belrive.

Vilmarque, que l'on croyait à Paris, ne fut point découvert dans cette ville, et devint aussi introuvable que continuait de l'être le coupable à la barbe rouge. On présuma qu'il avait quitté la France.

Sa culpabilité ressortait avec une telle évidence du rapprochement des indices qui tous dont la justice avait connaissance, que, sans attendre l'arrestation de l'homme à la barbe rouge, dont la non existence, n'était pas encore démontrée, Vilmarque fut déclaré d'accusation et renvoyé devant les prochaines assises pour y être jugé par contumace.

Un même temps une ordonnance de non-lieu rendit la marquise de Belrive à la liberté.

XVI.

Le château de Belrive s'était de nouveau peuplé de nombreux serviteurs, et avait repris toute son animation comme la marquise ses plus chères habitudes.

Après une journée employée à renouveler complètement avec les pauvres, selon sa touchante expression, Aurélie s'était retirée dans le salon et attendait avec un doux battement de cœur le moment où Paul Belmont, qu'elle devait épouser bientôt, viendrait lui rendre en visite accoutumée.

Aurélie avait conservé de ses souffrances passées une légère expression de mélancolie qui rehaussait sa beauté plus touchante encore. Et cependant elle ne pouvait se regretter, car elle l'avaient mise à même d'apprécier l'amour et le dévouement de Paul.

Cécile la surprit au milieu de ses rêveries.

La marquise s'avança vers son amie, le sourire aux lèvres :

—Eh bien! lui dit-elle, chère Cécile, s'est donc demain le grand jour, le jour du triomphe pour celui que tu aimes!

—Oui, répondit Cécile, Raphaël prétend avoir trouvé le moyen de diriger les décrétals. Une commission, nommée par l'Académie des sciences, a fait un rapport si favorable sur sa découverte, que mon père a quitté Paris pour venir assister lui-même à l'expérience. Il est arrivé hier soir chez un vieux Rafflac avec les membres de cette commission.

—D'après ce que Paul m'a rapporté, Raphaël ne doute pas du résultat.

—Mon père y croit aussi, ajouta la jeune fille, et il m'a donné sa parole de consentir en ce cas à mon mariage avec Raphaël.

—Quel bonheur! répliquait la marquise en pressant affectueusement la main de Cécile, nous étions déjà sœurs par l'affection, nous allons le devenir réellement en épousant les deux frères.

Malgré une si douce perspective, le jeune village de Cécile était empreint d'un peu d'inquiétude.

—Nous verrons parfaitement l'expérience de ce baleon, reprit la marquise. Tes tantes m'ont promis de venir demain matin.

—Hélas! dit Cécile, je venais précisément l'avertir de ne pas compter sur lui pour ce spectacle.

—Ed quoi! tu ne te sens pas la force d'assister au triomphe de l'homme que tu aimes, ta cousine une si donce émotion!

—Peut-être..... répondit Cécile en souriant avec mystère, comme si elle avait une arcrète pensée qu'elle tenait à garder pour elle seule.

—Je te croyais plus vaillante, reprit la marquise. Eh bien! soit, puisque tu es si poltronne en face de triomphes, enfermes toi dans ta chambre, mets-toi même un bandeau sur les yeux. Je n'en serai pas moins la première à l'embrasser à bonne nouvelle, dussé-je t'écraser de joie.

Les deux amies se séparèrent.

Cécile s'en retourna à pied, suivie de sa chamériste, car, par excès de précaution, la baronne Odenécharp ne l'accompagnait pas à la ville, et entrant de Raffac par les soins que nécessitait la présence de M. de Saint-Germain, le père de Cécile, et cette autre membres de la commission académique.

A moitié chemin de Belrive à Raffac, Cécile rencontra Raphaël qu'elle-même avait prié la veille de venir la lui apprendre; il ne pouvait rien qu'elle désirait lui dire des choses importantes, à lui seul.

Ce jour-là, Raphaël avait mis le dernier mais à son cœur, et, avant de se rendre à l'entrevue demandée par sa fiancée, il avait tenu à se mettre dans l'attitude la plus propre à la conquête de son cœur.

Ces vertus ont surtout leur supériorité dans le foyer qui, en lion d'être un calcine, seulement, comme dans les autres vertus de la famille, le bonheur, mais encore rapprochement, de plus le superposition des deux courbes d'intérêts, deux alches que les autres.

Les voyage successives dans ces vertus une grande supériorité.

M. Dubuisel tient à la disposition des personnes qui désireraient recevoir des explications sur la nature et le fonctionnement de cette invention. 1185r

EN MAGASIN ET A VENDRE

pour le nouveau gréé :

100 BARRIQUES VIN ROUGE St-Julien—Ses vin de Bordeaux.

20 barrils vin blanc Haut Sauterne.
20 barrils vin blanc Lafitte.
Quelques vin rouge St Julien.
100 vin blanc Haut Sauterne.
100 vin blanc de Johannisberg.
100 vin rouge Haut Brion, 1st cru.
100 vermouth Noilly, Prat & Co.
Chablis & Tonnerre.
Moutarde en fûts, No 1.
Huile d'olive.
100 Bordeaux supérieur No 15.
Champagne Ba 1.
Cognac No 1.
Cognac Fin.
Cognac Ordinaire.
Cognac Ordinaire.
Cognac Ordinaire